

## BORDEREAU D'ENVOI

**Le Directeur de l'IUT A Paul Sabatier  
La Directrice de l'IUT de Tarbes**

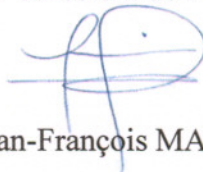
à  
**Madame La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

**S/C Monsieur le Président de l'Université Paul Sabatier  
S/C Monsieur le Recteur de l'Académie de Toulouse**

OBJET	Nombre	OBSERVATIONS
Courrier exposant la situation Budgétaire des deux IUT (IUT « A » et IUT de TARBES) de l'Université Paul Sabatier et appel à arbitrage de Madame la Ministre.	1	Pour suite à donner

A Toulouse, le 21 septembre 2010

Le Directeur de l'IUT A



Jean-François MAZOIN

Toulouse, le 21 septembre 2010

Affaire suivie par  
Jean-François MAZOIN  
Christelle FARENC  
Téléphone :  
+33 (0)5 62 25 80 06  
Télécopie :  
+33 (0)5 62 25 80 01  
Courriel :  
direction@iut-tlse3.fr

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de  
la recherche

S/C Monsieur le Recteur de l'Académie de Toulouse

S/C Monsieur le Président de l'Université Paul Sabatier

**Référence : JFM/EN/10-68**

Madame la Ministre,

Malgré nos alertes au Président de l'Université lors de la phase de préparation budgétaire (courriers du 22 juillet et du 23 août), le Conseil d'Administration de l'Université Paul Sabatier a voté dans sa séance du 20 septembre une dotation de moyens financiers en forte baisse pour les Instituts Universitaires de Technologie de l'Université.

Dotation de l'Université. Elle comprend l'ex DGF, la part du contrat quadriennal, les salaires des emplois ATER sur budget, la part de compensation des charges sur salaire, le PPRL.

	<b>Dotation 2010</b>	<b>Dotation 2011</b>	<b>Evolution</b>	<b>Evolution</b>
IUT A Paul Sabatier	6 204 644,00 €	4 584 167,00 €	- 1 620 477,00 €	-26%
IUT Tarbes	1 718 358,00 €	1 301 070,00 €	- 417 288,00 €	-24%

Cette dotation doit nous permettre de couvrir la totalité des besoins des IUT : fonctionnement pédagogique, rémunérations sur budget (ATER, Heures Cours Complémentaires, contractuels BIATOS), logistique, maintenance pédagogique et immobilière.

Depuis 2008 et jusqu'en 2010, le financement issu des moyens Etat avait évolué de 2 % (dotation PPRL) alors que le nombre d'étudiants augmentait de 5 % induisant, avec l'impact de l'équivalence TD=TP et le transfert de charges patronales non compensées, une augmentation de 14 % des charges de salaire sur budget propre. Avec la baisse annoncée pour 2011, envisager le développement ou même le fonctionnement des IUT de l'Université Paul Sabatier est tout simplement impossible.

Les Conseils de l'IUT de Tarbes et de l'IUT A se réuniront respectivement les 24 et 30 septembre 2010. Le 19 octobre 2010, ils tiendront un congrès commun afin d'analyser cette situation d'une gravité sans précédent et prendre les décisions qui s'imposent.

Après s'être battus de septembre à décembre 2009 pour que soient respectés leurs Budgets Propres Intégrés, les IUT de l'Université Paul Sabatier sont à nouveau dans une très grande difficulté qui illustre parfaitement la persistance d'un problème de fond : l'impossibilité d'instaurer un dialogue de gestion équilibré entre l'Université et ses IUT. Nous le regrettons au plus haut point.

La situation qui est faite aujourd'hui aux IUT de l'Université Paul Sabatier nous apparaît en contradiction avec les engagements que vous avez à de multiples reprises réitérés. **C'est**



**pourquoi, nous en appelons aujourd'hui à votre arbitrage.** Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter les informations complémentaires dont vous souhaiteriez disposer.

Nous vous assurons, Madame la Ministre, de notre haute considération.

PJ. :

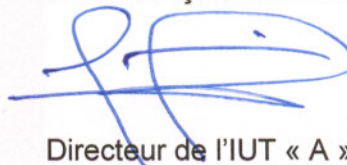
- Documents UPS sur la dotation 2011
- Fiche Moyens IUT A
- Fiche Moyens IUT Tarbes

Christelle FARENC



Directrice de l'IUT de Tarbes

Jean-François MAZOIN



Directeur de l'IUT « A » Paul Sabatier